



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 FÉVRIER 2026
Lieu : 7 bld de la Trouillette – SAINT MAIXENT L'ÉCOLE
Date de la convocation : 19 février 2026
Date de publication : 3 mars 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20260225-DE-2026-02-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2026

Nombre de membres en exercice : 45

Présents : Laurent BALOGÉ, Sabrina GENAUZEAU, Didier JOLLET, Bernard COMTE, Marie-Pierre MISSIOUX, Frédéric BOURGET, Jérôme BILLEROT, Marie-Claude PAPET, Joël COSSET, Yannick MAILLOU, Sophie FAVRIOU, Sébastien FORTHIN, Marie-Laure WATIER, Christian HERAUD, Alain BORDAGE, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Marie NAUDIN, Stéphane BAUDRY, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Tony CHEYROUSE, Corinne PASCHER, Dominique ANNONIER, Thierry PETRAULT, Angélique CAMARA, Michel CHANTREAU, Roger LARGEAUD, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Michel RICORDEL, Daniel PERGET, Johnny HU.

Excusés : Liliane ROBIN, Régis BILLEROT

Pouvoirs : Daniel JOLLIT donne pouvoir à Stéphane BAUDRY, Corinne GUYON donne pouvoir à Dominique ANNONIER, Céline RIVOLET donne pouvoir à Roger LARGEAUD, Didier PROUST donne pouvoir à Didier JOLLET.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Michel RICORDEL



DE-2026-02-15 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE POUR LA RÉHABILITATION D'UNE PARTIE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

Rapporteur : Michel RICORDEL

Monsieur le vice-président expose au conseil de communauté que, dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement, la Régie assainissement a visé des travaux de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées sur la commune de SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE (Avenue du Panier Fleuri – D6).

Du fait de sa situation dans le bassin de collecte de la station d'épuration de Charnay à Nanteuil, qui n'est plus identifiée comme Système d'Assainissement Prioritaire (via l'Agence de l'eau Loire-Bretagne), le taux d'aide est fixé à 25%. Ce taux pourrait cependant être bonifié de 10% puisque la commune de Saint-Maixent-l'Ecole est située en ZFR (Zone FRANCE Ruralité Revitalisation).

ESTIMATION DES DÉPENSES	CDC Haut Val Sevre	
	Montant HT	Montant TTC
TRAVAUX		
Réhabilitation de réseau	300 000,00 €	360 000,00 €
SOUS - TOTAL TRAVAUX	300 000,00 €	360 000,00 €
ETUDES CONNEXES		
Etude topographique	5 000,00 €	6 000,00 €
Etude géotechnique	5 000,00 €	6 000,00 €
Diag amiante	5 000,00 €	6 000,00 €
Contrôles de réception	20 000,00 €	24 000,00 €
Etudes Inspections Visuelles	10 000,00 €	12 000,00 €
Honoraires de Maîtrise d'œuvre	10 000,00 €	12 000,00 €
Publication, Frais divers et imprévus	20 000,00 €	24 000,00 €
SOUS-TOTAL ETUDES CONNEXES	75 000,00 €	90 000,00 €
TOTAL PROJET POUR DEMANDE DE SUBVENTION	375 000,00 €	450 000,00 €

Vu l'avis du conseil d'exploitation du 17 février 2026,

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président, décide à l'unanimité,

- D'AUTORISER Monsieur Le Président à solliciter le Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour la demande d'aide financière au taux le plus élevé possible,
- D'AUTORISER Monsieur Le Président à signer et à déposer toutes les pièces administratives afférentes à cette demande.

Le président de séance,

Le/la secrétaire de séance,

